



2ème dossier surendettement

Par **arbelfort90**, le **28/10/2008** à **16:25**

bonjour,
apres un jugement au tribunal suite a un recours d'un créancier mon 1er dossier en avril 2007
et jugé irecevable

j'ai attendu pratiquement un an pour prouver ma bonne foi en payant tant bien que mal mes
créanciers

et je re dépose un dossier de surendettement en juin 2008 et il y a de nouveau un recours
d'un créancier qui porte sur l'autorité du 1er jugement.

Pensz vous que j'ai une chance au tribunal ?

Merci d'avance votre a is m'interesse beaucoup car je suis en grand stress avec cette affaire .

en vous remerciant d'avance